

Date: Tue, 29 Mar 2016 12:05:17 +0200
Subject: Re: Chemin de croix association Saint-Theodorit
From: Joseph Nguyen <josephxuanha034@gmail.com>
To: Bernard SUZANNE <bernard.suzanne@polytechnique.org>

Bonjour M SUZANNE

Pour répondre à votre question concernant l'achat d'un chemin de croix par l'association st Théodorit pour l'église de Vendargues, je vous informe que ce n'est pas ni moi ni le conseil pastoral ni l'équipe d'animation pastorale (EAP) qui avaient demandé cet achat, et que je m'oppose en tant l'affectataire de l'église st Théodorit de Vendargues au remplacement de l'actuel chemin de croix, acheté dans les années 70, par le Père BONNET, curé de Vendargues à l'époque, grâce aux dons des paroissiens de Vendargues.

De toute manière, je refuse de faire profiter la paroisse catholique d'argent public pour des achats d'objets culturels superflus. A mon point de vue, - et c'est aussi mon engagement, l'Eglise doit rester pauvre et proche des gens et fidèle à l'Évangile.

Dans la Paix du Christ.

P. Joseph NGUYEN Xuan Hà

Curé de la paroisse st Jean XXIII

Le 27 mars 2016 à 10:15, Bernard SUZANNE <bernard.suzanne@polytechnique.org> a écrit :

Père Joseph,

Dans le dossier préparatoire au conseil municipal de Vendargues qui doit avoir lieu jeudi 31 mars prochain, un projet de délibération (voir copie jointe) porte sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1.400€ à l'association Saint-Théodorit de Vendargues en vue d'acheter à Madame BARONDEAU, artiste verrier, "*un chemin de croix qui sera déposé en l'église de Vendargues*".

Dans la mesure où l'association Saint-Théodorit n'est pas une association paroissiale, et n'a donc aucun titre à intervenir dans la gestion du mobilier de l'église de Vendargues, et encore moins dans le choix des objets culturels de la paroisse Saint-Jean XXIII de la Domitienne, quand bien même certains de ces objets pourraient à terme présenter une valeur patrimoniale, ce remplacement d'un chemin de croix, objet mobilier culturel, dans une des églises affectées à la paroisse (l'église de Vendargues en l'occurrence) ne peut se faire sans votre accord.

Pouvez-vous donc, avant le conseil municipal de jeudi prochain, me préciser par mail ou par courrier postal si c'est vous qui êtes à l'origine de cette demande d'achat et, dans le cas contraire, si elle a reçu votre accord.

Si vous souhaitez évoquer au préalable de vive voix cette affaire avec moi, vous pouvez me joindre au

04 67 87 21 18

Cordialement

Bernard SUZANNE

Bernard F. SUZANNE (bernard.suzanne@polytechnique.org)

Plato and his dialogues: <http://plato-dialogues.org/>

Platon et ses dialogues: <http://dialogues-de-platon.org/>